

## Modules complémentaires Agent de sécurité incendie S.S.I.A.P.2

### DUREE DE LA FORMATION

**28 heures – 4 jours**

### PUBLIC CONCERNE

Pour se présenter à la formation, le stagiaire doit remplir la condition suivante :

Être ou avoir été, pendant 1 an, au minimum sous-officier des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale.

### PRE REQUIS ET CONDITIONS D'ACCES

- Être titulaire de la spécialité PRV 1 ou AP 1 ou du certificat de prévention, délivré par le ministère de l'intérieur.
- Être titulaire AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité
- Attestation d'aptitude physique (certificat médical de moins de trois mois)

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appliquer les règlements de sécurité incendie.
- Encadrer et former son équipe d'agents de sécurité incendie.
- Superviser l'assistance à personnes au sein de l'établissement.
- Diriger le poste de sécurité lors des sinistres.
- Intervenir efficacement en situation particulière.

### CONTENU DE LA FORMATION

#### **ENSEIGNEMENTS THEORIQUE :**

#### **MANIPULATION DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDOIE :**

- Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels le chef d'équipe de sécurité incendie est susceptible d'intervenir
- Identifier et interpréter les différents signaux

#### **HYGIENE ET SECURITE DU TRAVAIL EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE**

- Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie.

#### **CHEF DE POSTE CENTRAL DE SECURITE EN SITUATION DE CRISE**

- Connaître les procédures et les consignes
- Gérer les intervenants
- Prendre les décisions adaptées
- Connaître et mettre en action les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers

#### **EXERCICES PRATIQUES :**

#### **EXERCICES D'APPLICATION DES NOTIONS ETUDIEES**

### MODE D'ÉVALUATION

- Avoir suivi, sans évaluation, le module complémentaire.
- Ces dispositions doivent entraîner la remise du diplôme de S.S.I.A.P. 2 par équivalence

### QUALIFICATIONS DES INTERVENANTS

Intervenants avec une qualification minimum de : SSIAP 3 (ou équivalent) ou BREVET DE PREVENTION ou DUT Hygiène et Sécurité.